

Inscription à la collecte d'amiante en déchèterie

1- Inscription OBLIGATOIRE au moyen du coupon, ci-dessous, à renvoyer impérativement 15 jours au minimum avant la date de la collecte choisie (à défaut les déchets seront refusés), au :

SICTOM Loir et Sarthe, 103 rue Charles Darwin, 49125 TIERCÉ

2- Quantité maximum acceptée : dans la limite du contenant remis
(2600 X 1200 X 300 mm ou 910 x 910 x 1090 mm)

3- Vérification préalable sur le terrain par un agent du SICTOM + signature procédure + distribution équipement (contenant / masque)

4- Communication, par le SICTOM, d'une heure de rendez-vous à respecter absolument par l'utilisateur le jour de la collecte

5- Le jour de la collecte :

→ Carte déchèterie obligatoire. Si besoin, en faire la demande auprès du SICTOM Loir et Sarthe (formulaires en déchèterie ou dans nos locaux)

→ **Port obligatoire du masque remis à l'entrée du site par l'agent du SICTOM**

→ Vérification de la quantité apportée et remise d'une attestation de dépôt

6- Les déchets pré-conditionnés sont entreposés en sacs étanches, évacués et stockés en centre agréé.

Important : La collecte a lieu en déchèterie (pas de collecte à domicile) et sur rendez-vous uniquement.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Collecte gratuite réservée exclusivement aux particuliers du SICTOM Loir et Sarthe

Date de la demande :

Nom et prénom de l'utilisateur :

Adresse de stockage des déchets amiantés (pour le contrôle par les services)

.....

.....

Tel fixe : Tel mobile :

e-mail :

Date de dépôt samedi 25 février 2017 – Déchèterie de Chateauneuf

samedi 20 mai 2017 – Déchèterie de Durtal

samedi 30 septembre 2017 – Déchèterie de Seiches

samedi 25 novembre 2017 – Déchèterie de Tiercé

Quantité estimée :

plaques :

ardoises :

tuyaux :

autres (préciser) :